



Reçu le :
22 JAN. 2024
Service BIEF

DEMANDE D'AUTORISATION POUR CONCOURS OU EPREUVE DE CHIENS DE CHASSE

(Arrêté du 21 janvier 2005 modifié par l'arrêté du 15 novembre 2006 fixant certaines conditions de réalisation des entraînements, concours et épreuves de chiens de chasse)

Ce formulaire ne s'applique pas aux cas suivants :

- exercices auxquels sont soumis les chiens en vue de leur entretien en bonne forme physique, pouvant notamment consister dans des déplacements sur des voies forestières ou rurales, sans que ces déplacements soient comparables à un entraînement à l'action de chasse, les personnes accompagnant les animaux n'étant munies d'aucune arme et les animaux demeurant sous le contrôle immédiat de leur maître et ne quêteant pas le gibier.
- entraînement de chiens de chasse par un particulier à titre individuel

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Nom et Prénom :	Association Française pour l' Avenir de la Chasse aux Chiens Courants de la Lozère (AFACCC48)
Adresse :	Maison de la Chasse 38 route du Chapitre
Code Postal :	48000
Commune :	Mende
N° tel :	0659044211

DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION	
Type de manifestation ⁽¹⁾ :	concours
Dates :	2 et 3 Mars 2024

LIEU D'ORGANISATION	
Commune(s) :	Les Monts de Randon
Lieu(x)-dit(s) :
Propriétaire(s) des terrains (ou ayants droits ou titulaires du droit de chasse) :	
Société de Chasse de Rieutort de Randon	
Superficie concernée (en hectares) :	5000 hectares.....
Nature du couvert végétal ⁽¹⁾ :	boisement jachère culture autre
Terrain clôturé ⁽¹⁾ :	OUI NON
Enclos de chasse ⁽¹⁾	OUI NON

CONDITIONS D'ORGANISATION ⁽²⁾	
<input type="checkbox"/> Chiens courants :	
<input type="checkbox"/> Autres cas	Concours de meutes

AUTRES PRECISIONS RELATIVES AUX CONDITIONS D'ORGANISATION	
---	--

**Concours départemental de meute dans la voie du lièvre
10 meutes découplées le Samedi et 10 meutes découplées le Dimanche**

RACES DE CHIENS	
Races participantes	Estimation du nombre de chiens prévu pour chaque race
Meutes composées de diverses race	100

Le soussigné atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et s'engage :

- à respecter les conditions d'autorisation prescrites par l'administration en vue de la réalisation des entraînements, concours et épreuves de chiens de chasse
- à transmettre à la DDT et à la DDCSPP (services vétérinaires) huit jours au moins avant la tenue de la manifestation la liste et le numéro d'identification des chiens qui participent.

Le soussigné atteste :

- avoir recueilli l'accord des propriétaires ou ayants droit ou titulaires du droit de chasse sur les parcelles concernées
- avoir souscrit une assurance couvrant la manifestation

Fait à Mende

le 10 Janvier 2024

Signature du demandeur

Rousson Emmanuel
Président AFACCC48

⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles

⁽²⁾ Cocher la (ou les) case(s)

***Ce formulaire est à envoyer à la Direction Départementale des Territoires du département
du lieu de la manifestation.***